



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PE-15

Protection contre les dégâts d'eau

Juill. 2026



Sécurité physique des installations

Physical and Environmental Protection

PE-15 — Protection contre les dégâts d'eau (--F)

Énoncés :

Protéger le système contre tout dommage causé par une fuite d'eau en recourant à des robinets d'arrêt ou d'isolement accessibles qui fonctionnent adéquatement et dont le personnel concerné connaît l'emplacement.

Responsable : Aucun

Discussion :

Il importe principalement de fournir une protection contre les dégâts d'eau dans les installations de l'organisation qui contiennent une concentration de ressources système, comme les centres de données, les salles des serveurs et les salles d'ordinateurs centraux. Les robinets d'isolement peuvent être employés en plus ou à la place de robinets d'arrêt pour fermer l'approvisionnement en eau dans des zones données sans que toute l'organisation soit touchée.